



Membre de l'International School Psychology Association (ISPA)

Membre de la Société Française de Psychologie (SFP)

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES 27, 28 et 29 MARS 2025

**Lieu : Paris, CISP**

**Participants :** Catherine Allali, Catherine Barthélémy, Isabelle Berne, Anne Bouguereau, Clotilde Cammal, Laurent Chazelas, Fanny Designe, Christine Desaubry, Mélaine Descamps-Bal, Florence Dubois, Christiane Esposito, Nathalie Gilmant, Gaby Keiser-Weber, Suzanne Lavarenne, Véronique Le Mézec, Nelly Levalet, Bertrand Pascaud, Monique Poblete, Richard Redondo, Hélène Rivoallon, Caroline Roulet-Vaysettes, Dominique Swertvaegher, Odile Vetter, Annie Vigneron.

**Excusée :** Françoise Ichard

Ce CA en présentiel est l'occasion de partager des informations diverses et aussi d'avancer sur certains sujets en groupe de travail. Il a pour objectif important de finaliser le **document préparatoire aux assemblées départementales**, indispensable pour voter à l'Assemblée Générale de l'association le 2 octobre 2025, au congrès d'Épinal

### Réunion plénière

- Actualités, représentations
- Trésorerie, adhésions, abonnements
- Organisation future du CA
- Règlement intérieur
- Congrès d'Épinal

### Groupes de travail

- Pratiques professionnelles : enquête
- Lettre de l'AFPEN
- Revue
- Motions/Position de l'AFPEN sur le CT
- Communication, webinaires à venir
- Actualisation du guide du DD
- Campagne d'adhésions/finances
- Vie internationale
- Assises de la santé scolaire
- Courriers

## Réunion plénière

### **Actualités -Représentations- Informations diverses**

**Assises de la santé scolaire :** ces assises, prévues initialement en mars, ont été suspendues un moment le temps du changement de gouvernement. Finalement elles se tiendront bien le 24 mai à Paris, a priori avec le même déroulé : consultation des organisations syndicales, questionnaire de consultation à tous les membres de la communauté éducative, réunion de groupes de travail avec les représentants des personnels ; enfin, en mai, annonces officielles de mesures concrètes. Un courrier est à rédiger pour que l'AFPEN puisse contribuer à ces assises.

Le questionnaire n'est pas très visible, étant à l'intérieur d'un mail, et se pose la question de le diffuser ou non à tous les adhérents. Il sera en tout cas évoqué lors de la prochaine réunion des DD en distanciel. On peut le consulter par le lien suivant (du 14 mars au 14 avril) :

[https://ppe.orion.education.fr/pole\\_ppe/itw/answer/s/tvg3oye6xi/k/assises\\_sante](https://ppe.orion.education.fr/pole_ppe/itw/answer/s/tvg3oye6xi/k/assises_sante)

**Forum des RASED :** environ 50 personnes ont assisté au Forum samedi 15 mars et à peu près le même nombre ont suivi le forum en distanciel. Les ateliers et la table ronde ont été intéressants et très appréciés. Les textes produits seront diffusés ultérieurement et un article paraîtra dans la *Revue des parents* grâce à la journaliste présente toute la journée.

**CNCDP :** l'AFPEN a reçu 3 candidatures pour la Commission des Avis (il y a 16 postes maximum à pourvoir pour les 17 associations) ; elles seront étudiées par le BN.

**Ascomed :** Laurent Chazelas, Véronique Le Mézec et Nelly Levalet ont échangé en distanciel avec l'Ascomed vendredi 21 mars. 3 points principaux ont été abordés :

- En ce qui concerne les relations psychologues de l'Éducation Nationale/médecins de l'Éducation Nationale, il a été déploré qu'il n'y ait pas de réunion institutionnelle, l'Ascomed est très demandeuse à ce sujet.
- L'obligation de bilan psychométrique dans certains départements a été débattue, notamment pour la constitution de PAP. Pour les médecins conseillers techniques, la seule question est de savoir s'il n'y a pas de déficience intellectuelle pour évoquer un trouble Dys. Il reste de la responsabilité du psychologue de répondre à cette question selon ces propres références et outils (en se référant au code de déontologie).
- Enfin, le manque de psychologue conseiller technique rend difficile le pilotage des actions en faveur de la santé mentale, mais pas uniquement. Les médecins de l'Éducation Nationale qui bénéficient d'une hiérarchie fonctionnelle sont tout à fait favorables à la création de tels postes.

**ApsyEN :** Suite à la rencontre du 22 mars 2024 des représentants de l'AFPEN et de l'APsyEN afin de conforter les liens entre les deux associations, il a été décidé de nommer un représentant de chaque organisation pour faciliter les échanges : pour l'AFPEN, Mélaine Descamps-Bal et pour l'APsyEN : Fabienne Cenier. Il a été proposé la co-construction et co-organisation d'un webinaire dans le futur ainsi que de discuter sur de nouvelles façons de participer à des manifestations et projets communs.

**Groupe premier degré (G4) :** Ce groupe se réunit régulièrement pour travailler sur la structuration fonctionnelle à tous les niveaux du MEN (ministère, académie et département) axée sur le 1er degré. Un travail a été effectué sur les missions de psychologues type conseiller technique, sur leur organisation, les modalités de recrutement et leur travail avec les autres psychologues et avec les

autres professionnels de l'Éducation nationale. Une audience auprès du cabinet de la Ministre, sollicitée par le groupe, a eu lieu au ministère, avec la présence d'autres organisations le 30 Avril 2024. Une audience est prévue avec Claire Bey, Cheffe du bureau de la santé et de l'action sociale à la DGESCO.

### ***Trésorerie, adhésions, abonnements***

Depuis 2 ans maintenant, les budgets sont déficitaires et l'équilibre financier ne peut être atteint qu'en puisant dans les réserves de trésorerie. Cette situation ne pourra pas continuer en l'état et il faut envisager à la fois des augmentations de recettes et des diminutions de dépenses.

#### **Le CA, réuni le 27 mars 2025, adopte le budget réalisé en 2024.**

Refus de vote : 0 ; abstentions : 0 ; contre : 0 ; pour : 22 (unanimité des présents)

Le budget prévisionnel 2025 a été présenté à l'ensemble du CA.

#### **Le CA, réuni le 28 mars 2025, adopte le rapport financier tel qu'il sera présenté dans le document préparatoire à l'Assemblée Générale du 2 octobre 2025 à Épinal.**

Refus de vote : 0 ; abstentions : 1 ; contre : 0 ; pour : 22

Les tarifs d'adhésion et d'abonnement à la revue n'ont pas augmenté depuis 4 ans. Il est proposé que ceux-ci augmentent pour les années 2026-2027 suivant un pourcentage de 8% ou de 10%.

#### **Le CA, réuni le 28 mars 2025, vote pour une augmentation des tarifs de 10%.**

Refus de vote : 0 ; abstentions : 1 ; contre : 18 ; pour : 4

Cette proposition n'est pas acceptée.

#### **Le CA, réuni le 28 mars 2025, vote pour une augmentation des tarifs de 8%.**

Refus de vote : 0 ; abstentions : 3 ; contre : 5 ; pour : 15

Cette proposition est acceptée. Les nouveaux tarifs seront présentés dans le document préparatoire aux assemblées départementales.

Il est également décidé qu'un seul représentant par département pourra bénéficier d'un remboursement (au lieu de 2 actuellement) pour l'Assemblée Générale à Épinal. Ce représentant est généralement le DD, mais il peut déléguer sa représentation.

### ***Organisation future du CA***

Toujours dans un but de diminution des dépenses et compte tenu de la baisse du nombre d'adhérents, il est envisagé que le CA soit réduit en nombre dès la prochaine mandature, en octobre 2025. Plusieurs remarques ou suggestions sont énoncées :

- D'anciens administrateurs pourraient encore apporter une aide en effectuant des tâches en distanciel.
- On peut également faire appel à des personnes extérieures (adhérentes ou non) pour aider ponctuellement sur des sujets précis (comme par exemple c'est le cas en ce moment dans le groupe Erasmus+).
- Le BN peut également diminuer le nombre de ses membres.
- Attention à la quantité de travail à effectuer qui ne diminuera pas, elle.

#### **Le CA, réuni le 28 mars 2025, propose de diminuer le nombre d'administrateurs à partir de la mandature 2025.**

Refus de vote : 0 ; abstentions : 0 ; contre : 0 ; pour : 24 (unanimité des présents)

**Le CA, réuni le 28 mars 2025, propose de fixer le nombre d'administrateurs à 21, à partir de la mandature 2025.**

Refus de vote : 0 ; abstentions : 4 ; contre : 3 ; pour : 17

Cette proposition est adoptée. En tenant compte des départs, il y aurait donc 5 postes à pourvoir pour la prochaine mandature (à titre indicatif, le nombre peut varier).

### **Règlement intérieur**

Le règlement intérieur a été finalisé. Proposé au CA, il fait l'objet de modifications mineures. **En conséquence, le CA, réuni le 28 mars 2005, en tenant compte des modifications apportées et notées adopte le règlement intérieur.**

Refus de vote : 0 ; abstentions : 0 ; contre : 0 ; pour : 24 (unanimité des présents)

Il sera mis en ligne sur le site de l'association après une dernière relecture et des corrections typographiques.

### **Congrès d'Épinal**

Les inscriptions sont possibles dès maintenant sur une page dédiée sur le site de l'association. Il est rappelé que le tarif préférentiel réservé aux adhérents s'applique jusqu'au 30 juin 2025.

## **Groupes de travail**

Tous les groupes de travail ont rédigé des comptes rendus de leurs activités au cours de la dernière mandature. Ils seront visibles dans le document pour les réunions départementales préparatoires à l'AG, dont ils constituent l'essentiel du rapport d'activité. Afin d'éviter les redites, ils ne sont pas présentés ici mais quelques informations complémentaires ou précisions sont à noter.

**Site :** Beaucoup de documents sont sur le site et les supports de communication de l'AFPEN (lettre, réseaux sociaux...), dans un souci d'épure, renvoient vers ces documents ou n'en proposent qu'un résumé. Il est donc essentiel que la mise en ligne de documents soit rapide, effective et que les liens qui permettent de les consulter soient fonctionnels. Il a donc été décidé d'un protocole d'envoi vers le groupe Site :

- Les documents à placer sur le site sont envoyés à l'ensemble du groupe (pour mémoire, il est constitué des membres suivants : Anne Bouguereau, Christine Désaubry, Fanny Designe, Florence Dubois, Gaby Keiser- Weber, Hélène Rivoallon, le responsable étant Richard Redondo).
- Les documents sont accompagnés d'un petit texte introductif (1 ou 2 lignes).
- Ils sont en format PDF.
- Dans la mesure du possible, il faut indiquer dans quelle rubrique ils doivent figurer.
- On peut également envoyer des photos, affiches, flyers, ...

**Enquête :** Plus de 400 collègues ont répondu à l'enquête menée par l'AFPEN. Une analyse plus fine des résultats sera publiée ultérieurement.

**Revue :** Une nouvelle couverture est proposée au CA, elle recueille l'assentiment de la plupart des membres. Elle doit encore être finalisée.

**Représentations** : L'AFPEN est invitée le 30 avril à participer à une audition en distanciel par une Commission de l'Assemblée Nationale sur la santé mentale des adolescents. Bien qu'à priori, cela concerne plus les EDO et donc l'ApsyEN, il est fait remarquer que les tentatives de suicide, bien que rares, concernent des enfants de plus en plus jeunes et donc encore dans le premier degré. Par ailleurs, la prévention reste un volet indispensable. L'AFPEN peut donc avoir une place légitime dans cette audition.

**Courriers** : Différents courriers ont été finalisés et envoyés lors de ce CA :

- Une demande au ministère pour participer aux Assises de la santé scolaire.
- Une lettre demandant aux recteurs de faciliter les autorisations d'absence pour le congrès d'Épinal.
- Une demande d'audience à l'IH2EF, institut de formation notamment des IEN. Cette demande fait suite à de nombreux témoignages sur le terrain de la méconnaissance de notre profession, de nos missions et de nos conditions d'exercice de la part de certains IEN.
- Un courrier demandant aux auteurs leur accord pour publication.
- Plusieurs courriers à la DGRH (problème sur le recrutement sans titre réglementaire, difficulté au niveau de l'évolution de carrière pour les psyEN EDA et problème pour l'affectation des stagiaires psyEN).

**Anniversaire** : 2025 marque le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la création du premier poste de psychologue scolaire à Grenoble. Pour cette occasion, une petite rétrospective pourrait être organisée pour le Congrès d'Épinal, qui pourrait par la suite être utilisée également dans une publication à venir. Laurent Chazelas a rencontré Pierre Roche, ancien Copsy, qui a beaucoup travaillé sur la place de la psychologie à l'école. Il propose de mettre en commun les différentes idées pour rassembler des documents, notamment :

- Récupérer des textes de Bernard Andrey (revues et livre) .
- Rechercher dans les revues si des textes existent de ou sur Bernard Andrey.
- Lancer un appel à contribution pour rassembler des photos ou des documents historiques (dans les archives des écoles ou des RASED, par exemple).
- Organiser un groupe de travail qui mettrait tous les documents récoltés dans le dossier CA du site.

**Documents associatifs** : Différents documents internes ont été mis à jour : le guide des adhésions ainsi que le guide des DD.